Observatoire d'Études Géopolitiques

Bulletin de l'Observatoire d'études géopolitiques

www.etudes-geopolitiques.com N° 26 Mai-juin 2013

EDITORIAL

Il est temps de mettre fin au conflit sur le Sahara marocain

Le vote de la résolution 2099 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur le Sahara marocain, le 25 avril 2013, a prorogé en l'état le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) jusqu'en avril 2014.

Ce vote qui se situe dans le prolongement des résolutions antérieures adoptées depuis 2007, est un succès pour le Maroc et pour la diplomatie du Roi Mohammed VI. En effet, le texte mentionne de nouveau le plan marocain d'autonomie et salue les efforts « sérieux » et « crédibles » du Maroc pour avancer vers une solution politique définitive. Par ailleurs, le texte invite les « États voisins » à s'impliquer en vue de mettre fin à l'impasse actuelle, ce qui revient clairement à mettre en cause le rôle de l'Algérie dont on connaît le rôle central joué dans cette affaire.

Fort du consens de tout son peuple, de celui des partis politiques, des syndicats, des corps intermédiaires, le souverain marocain s'est personnellement investi pour désamorcer le piège tendu à son pays par certains groupes d'activistes qui instrumentalisent les droits de l'homme à des fins partisanes et qui avaient réussi à faire proposer par les États-Unis le projet de modifier le mandat de la Minurso. Les diplomates des principaux pays avaient jugé ce projet particulièrement inopportun et dangereux, tout en notant qu'il n'appartient pas à de quelconques ONG, plus ou moins manipulées et prisonnière d'idéologies dépassées, de perturber le droit international d'une façon inconséquente.

La résolution du 25 avril clarifie les choses puisqu'elle rend hommage aux incontestables réalisations du Maroc en matière de droits de l'homme au Sahara marocain, notamment la mise en place, à Dakhla et Laâyoune, des commissions régionales du Conseil national des droits de l'homme. Ces réalisations s'inscrivent dans le cadre plus général des avancées en matière des droits de l'homme depuis plus de douze ans. C'est pourquoi, il était incompréhensible de mettre en cause le Maroc, un des pays du sud de la Méditerranée accordant le plus d'attention aux libertés fondamentales et au développement de l'État de droit. C'était d'autant plus extravagant que les adversaires du Maroc sont loin d'avoir le même souci du respect des libertés fondamentales. En fait, ceux qui feignent d'être intéressés par les droits de l'homme – mais poursuivent d'autres desseins – ne regardent pas dans la bonne direction ; c'est dans les camps de Tindouf sous contrôle des miliciens du Polisario et de leur sponsor qu'il faut regarder.

En tout cas, l'administration des États-Unis a fait preuve de réalisme en renonçant à un projet conçu dans doute de manière trop hâtive. On ne peut que l'en féliciter car il ne faut pas jouer avec le feu dans une région sahélo-saharienne qui a besoin de stabilité, en particulier au regard de ce qui se passe au Sahel. La résolution onusienne établit clairement un lien entre le conflit sur le Sahara marocain et à la stabilité dans la région du Sahel. Il faut souligner que les risques radicalisation du Polisario et ses accointances de plus en plus avérées avec les groupes terroristes, comme Aqmi ou le Mujao, et les narcotrafiquants, rendent encore plus urgente la nécessité de mettre un terme à un conflit qui n'est qu'un reliquat de la Guerre froide. Comme l'a souligné le secrétaire général des Nations Unies à plusieurs reprises, le contexte géopolitique régional fait qu'il est urgent de mettre fin à un conflit qui n'a que trop duré. À cet égard, tout le monde sait que la seule solution crédible est de faire avancer le plan d'autonomie proposé par le Maroc depuis 2007.

Charles Saint-Prot

Directeur de l'Observatoire d'études géopolitiques.

ACTIVITÉS OEG

COLLOQUE AU CAMPUS MOYEN-ORIENT MÉDITERRANÉE DE SCIENCES PO

Au cours d'un colloque au campus Moyen-Orient Méditerranée à Sciences Po de Menton, à l'occasion de la publication de l'ouvrage L'exception marocaine les intervenants ont passé en revue les évolutions en cours dans la région et présenté des contributions permettant de mieux cerner la singularité de l'expérience marocaine.

Après que les professeurs Najib Ba Mohammed (Faculté de droit, Fès), Amine Benabdallah (faculté de droit, Rabat) et Thierry Rambaud (Sciences Po et Paris Descartes), aient évoqué l'évolution constitutionnelle du Maroc, le renforcement de l'État de Droit et la consolidation des libertés fondamentales, dont la condition de la femme, Frédéric Rouvillois a mis en exergue le caractère réformiste de la monarchie marocaine. Ce réformisme a permis d'anticiper la crise en poursuivant trois axes complémentaires : le renforcement de l'État de Droit et la protection des libertés fondamentales, la modernisation des structures, et les grands projets économiques et sociaux ? « C'est ainsi que le Maroc est une exception dans les chaos et les crises qu'on a rassemblé sous le slogan de printemps arabe » Pour sa part, Charles Saint-Prot, directeur de l'Observatoire d'études géopolitiques (OEG) de Paris, a évoqué les grands enjeux géopolitiques, défendant la manière progressive avec laquelle se font les réformes au Maroc. « Certains parlent d'un autre Maroc. C'est encore un slogan vide de sens. En tout cas un pays n'est pas un terrain de jeux pour des ambitions ou des idéologies ».

Lors d'un dîner offert par le député-maire de Menton, Jean-Claude Guibal, en l'honneur des orateurs et du directeur du Campus universitaire Bernard El Ghoul, M. Guibal s'est félicité de « la permanence » et de « la solidité » du lien franco-marocain qui est indispensable pour la stabilité et la coopération en Méditerranée.

PRIX TURGOT-FFA DE LA FRANCOPHONIE

Charles Saint-Prot et Thierry Rambaud ont reçu le Prix de la Francophonie - FFA - Turgot 26e édition pour l'ouvrage La finance islamique et la crise de l'économie, paru aux éditions Karthala dans la collection « études géopolitiques » de l'Observatoire d'études géopolitiques. Cet ouvrage collectif fait suite au colloque organisé à Abou Dhabi et comporte une édition en arabe par le Centre émirati pour les études stratégiques et la recherche (ECSSR)

La remise des Prix Turgot 26e édition pour les meilleurs livres d'économie financière s'est tenue au ministère de l'Économie et des Finances, à Paris, le 28 mars en présence de Bernard Cazeneuve, ministre délégué chargé du budget. Le Prix Turgot-FFA du meilleur livre d'économie francophone a été remis à Charles Saint-Prot et Thierry Rambaud par Bernard Cerquiglini, recteur de l'Agence Universitaire de la Francophonie.

L'OUVRAGE COLLECTIF « *L'EXCEPTION MAROCAINE* » PRÉSENTÉ AU SÉNAT À PARIS

L'exception marocaine, un ouvrage réalisé par une quinzaine de juristes, historiens, économistes et sociologues français et marocains, sous la direction des universitaires Frédéric Rouvillois et Charles Saint-Prot, a été présenté jeudi 4 avril au restaurant du Sénat à Paris. Cet ouvrage est publié aux éditions Ellipses, avec le concours de l'Observatoire d'études géopolitiques et du centre Maurice Hauriou de la Faculté de droit de l'Université Paris Descartes.

Au cours de cette rencontre, en présence d'une nombreuse assistance formée de personnalités marocaines et françaises, dont le Sénateur François Grosdidier et le Chargé d'affaires du Maroc à Paris, Riad Ramzi, les auteurs présents ont expliqué pourquoi le Royaume a échappé aux troubles du calamiteux « printemps arabe ».

LA FRANCE SERA-T-ELLE ENCORE DÉFENDUE ?

Les signataires entendent appeler l'attention sur les menaces pesant sur la Défense nationale. La « variable d'ajustement » qu'a toujours été le budget de nos armées risque une nouvelle fois d'être utilisée avec la préparation du prochain Livre blanc. Nous prenons acte des déclarations du Président de la République concernant le maintien de l'effort de défense et la reconduction des crédits de 2013 pour 2014, mais de fait les crédits seront néanmoins rognés par l'inflation. En effet, la sanctuarisation du budget de la défense en euros courants (et même constants) ne pourra pas permettre à nos armées de continuer à remplir les nombreuses missions qui leur sont assignées.

C'est donc bien une réduction des crédits qui est envisagée alors que les dépenses actuelles sont déjà insuffisantes dans la mesure où avec seulement 1,5 % du PIB, les efforts actuels sont en dessous des normes de l'OTAN (2 %). Au moment où les pays de premier plan (États-Unis, Russie), ou émergents (Chine, Inde, Brésil), maintiennent ou augmentent leurs budgets militaires, les signataires voudraient rappeler le caractère essentiel et multiforme de ce que recouvre la Défense.

La Défense, ce sont des contrats passés avec une industrie qui, dans les trois domaines du naval, de l'aérien et du terrestre, reste à la pointe de notre recherche et développement, et dont les savoir-faire pourraient disparaître faute de programmes nouveaux.

La Défense, c'est la protection des citoyens français, aussi bien sur le territoire de la France qu'à l'étranger, contre des menaces qui, loin de disparaître, prennent chaque jour des formes nouvelles.

La Défense c'est la protection des richesses de nos espaces de souveraineté, notamment maritimes, qui seront toujours plus importants pour notre nation dans les années à venir.

La Défense, c'est la possibilité pour la France, État souverain, de répondre, comme elle le fait au Mali, aux obligations qui résultent de ses accords de coopération.

La Défense c'est la possibilité de jouer un rôle majeur dans les opérations de sécurité internationale engagées sous l'égide de l'ONU où la France doit tenir son rang de membre permanent du conseil de sécurité.

La Défense est le prix à payer pour un État qui a toujours porté les valeurs des libertés fondamentales, dans un monde où elles sont sans cesse remises en cause.

La Défense enfin est seule garante de nos libertés et de notre indépendance.

Toutes ces missions, impliquant des choix rapides et clairs, relèvent de la seule Défense nationale et elles ne pourraient être assumées dans un cadre supranational bien incapable de se déterminer résolument sur les grands problèmes. La Défense française, des armées à l'industrie, a déjà accepté une restructuration drastique qu'aucune autre administration n'a connue, appliquant à la lettre les directives imposées par l'effort de rigueur. Le seuil limite est désormais atteint alors même que les menaces les plus diverses ne cessent de croître, du terrorisme et de la déstabilisation au Sahel jusqu'aux gesticulations nucléaires de certains pays. Avec les missions devenues irréalisables faute de moyens, ce seraient des pans entiers de notre souveraineté qui disparaîtraient.

Conscients que la Défense est le prix de la liberté et la preuve d'une volonté cimentant notre projet commun, nous mettons solennellement en garde contre le risque de son affaiblissement irrémédiable.

Signataires :

Christophe Boutin, *professeur à l'Université de Caen*;

Charles Saint-Prot, *directeur de l'Observatoire d'études géopolitiques*;

Thierry Rambaud, *professeur à l'Université Paris Descartes et à Sciences Po*;

Vincent Cattoir-Joinville, *professeur à l'Université Lille2*;

André Decocq, *doyen honoraire, professeur émérite (Paris 2 Panthéon-Assas)*;

Michel Degoffe, *professeur à l'Université Paris Descartes*;

Sophie Gaultier-Gaillard, *maître de conférences HDR et référent Défense de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne*;

Olivier Gohin, *professeur et référent Défense à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas.* ;

Nicolas Haupais, *professeur à l'Université d'Orléans.* ;

Grégory Houillon, *maître de conférences à l'Université de Poitiers*;

Jean-Jacques Lehot, *professeur et référent Défense de l'Université Lyon 1*;

Anne-Marie Le Pourhiet, *professeur à l'Université Rennes 1*;

Pierre Pascallon, *professeur émérite, président du Club Participation et Progrès*;

Jean-François Poli, *doyen honoraire (Université de Corse); Frédéric Rouvillois, professeur à l'Université Paris Descartes*;

Michel Ruimy, *professeur d'économie à l'Escp-Europe et à Sciences-Po Paris*;

Catherine Sarlandie de La Robertie, *ancien recteur de l'académie de Caen, professeur et référent Défense de l'Université de Rennes 1.* ;

Joanna Schmidt, *professeur émérite à l'Université de Strasbourg*;

Christian Vallar, *professeur agrégé des universités, doyen de la faculté de droit et de science politique de Nice*;

Henri Védie, *professeur émérite au Groupe HEC*;

Pierre Villalongue, *professeur à l'Université de Perpignan Via Domitia.*

Observatoire d'Études Géopolitiques

Bulletin de l'Observatoire d'études géopolitiques

AGENDA mai-juin 2013

9 au 13 mai : Visite de Charles Saint-Prot et Z. el Tibi au Liban. Rencontres avec des personnalités. Présentation du livre de Charles Saint-Prot Le mouvement national arabe (éd. Ellipses) à Beyrouth.

14 mai : Conférence de Charles Saint-Prot « Le mouvement national arabe, bilan et perspectives », à 18 heures au Centre culturel égyptien 111 boulevard Saint-Michel 75005 Paris.

15 mai : Conférence de Jean-Yves de Cara et Charles Saint-Prot, « Réflexions autour du livre l'Exception marocaine », à 18 heures à l'ambassade du Royaume du Maroc 5 rue Le Tasse 75116 Paris.

16 mai : Zeina el Tibi présente son livre L'islam et la femme à la librairie al Bourj (Immeuble An Nahar) à Beyrouth, de 17h à 19 h. T (961) 1973797.

24 mai : Charles Saint-Prot participe au Forum de l'Imri à Casablanca. www.imri.ma

27 mai : Colloque OEG-ISESCO-Centre Maurice Hauriou de l'université Paris Descartes, « La femme dans les trois religions monothéistes », à l'UNESCO, de 14h30 à 18 h. Communications : Dr Altwaijri (Isesco), Charles Saint-Prot (OEG), Zeina el Tibi (OEG), Fawzia Al Ashmawi, Asma Lamrabet, Marie-Geneviève Missegue, Chantal Delsol de l'Institut, Gabrielle Atlan, Thierry Rambaud (Paris Descartes). Renseignements et inscriptions : etudesgeo@yahoo.com

8 juin : Zeina el Tibi présente L'islam et la femme et L'exception marocaine au Festival du livre de Nice.

20 juin : Colloque Société de géographie et Observatoire d'études géopolitiques, sous le haut patronage du président de la République, « Le centenaire du congrès national arabe de Paris », de 15 heures à 18 heures à la Société de géographie, grand amphithéâtre, 184 boulevard Saint-Germain, 75006 Paris. Renseignement et programme : SdG : 01.45.48.54.62 ou OEG.

1er juillet : Zeina el Tibi présente une communication sur le thème « Sommes-nous entrés dans une crise de civilisation ? Comment faire du dialogue des cultures le fondement et la perspective du projet social ? » aux 9es rencontres nationales de l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (ODAS) au palais du Pharo à Marseille. www.odas.net

L'Observatoire d'études géopolitiques (OEG) de Paris est un institut de recherche qui a pour objet de contribuer à la promotion et au rayonnement de la recherche scientifique dans les différents domaines de la géopolitique. Il rassemble des chercheurs, des universitaires et des experts indépendants. L'OEG a son siège à **Paris**, un bureau à **Beyrouth** pour le Proche-Orient, des représentants au Caire, à Rabat et à Bruxelles, et des correspondants sur les cinq continents.

Directeur : Charles Saint-Prot
Présidente déléguée : Zeina el Tibi
Direction des études : Professeurs Thierry Rambaud et Frédéric Rouvillois

Conseil scientifique :
Professeur Ahmed Bouachik
professeur à l'université Mohammed V de Rabat et à l'ENA du Maroc
Professeur Christophe Boutin
professeur agrégé des universités
Professeur Jean-Yves de Cara
professeur à la Faculté de droit Paris Descartes
Doyen Michel de Guillenchmidt
professeur à la Faculté de droit Paris Descartes
Dr François-Bernard Huyghe
docteur en science politique (hdr), enseignant à l'École de guerre économique
Professeur Edmond Jouve
professeur émérite des Universités
Doyen Oussama Nabil Ali
professeur à l'université al Azhar du Caire
Professeur Pierre Pascallon
professeur agrégé des Universités à l'université de Clermont-Ferrand
Doyen Jean-François Poli
Université de Corse
Professeur Thierry Rambaud
professeur agrégé des universités
Professeur Frédéric Rouvillois
professeur agrégé de droit public, à la Faculté de droit Paris Descartes
Christian Vallar
professeur agrégé des universités, doyen de la faculté de droit et de science politique de Nice
Professeur Henri Védie
économiste, Groupe HEC

Siège de l'OEG
14 avenue d'Eylau
75016 Paris
T. +33 (0)1 77 72 64 27 et 28
F. : +33 (0)1 77 72 64 29
etudesgeo@yahoo.com
www.etudes-geopolitiques.com
Secrétariat :
du lundi au vendredi de 9h30 à 18 h

Bulletin de l'OEG
Directrice de la publication : Zeina el Tibi
ISSN : 2106-5187